


Association «OK FORET»



Rapport d'activité 2023



OK FORÊT est une association à but non lucratif, dont l'objectif est de fournir à des personnes en milieu de réinsertion un travail rémunéré.

Cette activité physique en plein air, pour un temps limité, contribue à leur donner de meilleures chances de réintégrer un emploi par la suite.

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION OK FORÊT

(1989 - 2023) 34 ans d'existence

En mars 1989, Monsieur Jean-Pierre Baillif, suite à une réflexion commune avec Monsieur Christian Garin et Monsieur Jean Frécon, travaillant chacun dans le milieu social, et constatant un manque de structure appropriée et dédiée à la réinsertion pour les personnes sortant de prison, ont décidé de créer ensemble l'Association OK Forêt.

Très vite rejoints par Monsieur Alain Meder, ces amis n'auraient certainement jamais imaginé, lors de leurs discussions à bâtons rompus, ce bilan incontestablement positif aujourd'hui.

Depuis 34 ans, bien qu'œuvrant pour la réinsertion de personnes en difficulté et reconnue d'utilité publique, notre association ne bénéficie d'aucune subvention des pouvoirs publics.

Il n'est pas étonnant qu'une entreprise sociale comme la nôtre puisse éprouver de la peine à équilibrer ses comptes sans apports extérieurs.

Nous soulignons ici l'importance réelle de l'appui de fondations privées, telle que la Fondation Francis et Marie-France MINKOFF et une autre grande fondation, qui nous soutiennent depuis de nombreuses années, ainsi que la Loterie Romande. Grâce à elles, nous avons pu poursuivre notre activité en offrant des formations à nos employés et acquérir du nouveau matériel indispensable, afin de renouveler notre parc machine.

Ces problèmes récurrents pourraient être résolus avec un fonds de trésorerie plus important, ce qui permettrait à notre association de consacrer toute son énergie à son objectif principal, à savoir soutenir les personnes dans leur réinsertion sociale."

Ces difficultés ne nous ont pas empêchés de proposer à 5-11 personnes par année un emploi sain et stimulant, qui peut leur donner l'espoir de se réintégrer dans la société. Une bonne partie d'entre elles, sans ce travail, solliciterait probablement l'aide sociale.

Notre structure administrative, réduite au minimum dès l'origine de notre projet, ne nous a pas permis jusqu'ici un suivi systématique des personnes qui nous quittent. Certains ouvriers restent en contact avec nous et nous savons qu'ils ont trouvé un travail et une stabilité dans leur vie.

Pour la majorité d'entre eux, nous ne pouvons pas affirmer que leurs efforts de réinsertion aient abouti positivement. Il est toutefois évident que leur passage chez nous reste largement bénéfique, à tous points de vue, tant pour eux-mêmes que pour la société.

Depuis sa création, l'association a donné la possibilité à environ 250 personnes de travailler à des durées variables.



*montage des barrières
pour la protection des
amphibiens à Jussy*

INTRODUCTION

L'année écoulée a été marquée par une période de transition, au cours de laquelle nous avons consacré du temps à la meilleure manière du remplacement de notre responsable, M. René Genolini.

Nous tenons à vous assurer qu'il s'agit bien d'un départ à la retraite.

Au centre (cœur) de nos préoccupations résident nos employés, et nous nous engageons fermement à préserver les emplois de notre personnel permanent. Dans un souci de soutien à notre équipe, nous envisageons également la possibilité d'offrir des emplois temporaires pour répondre à d'éventuelles demandes.

En 2024, notre objectif premier sera d'assurer la pérennité de l'Association.



Installation de bordures dans d'une zone naturelle

MOT DU PRÉSIDENT

L'association OK Forêt, créée il y a maintenant 34 ans, connaît une période d'instabilité.

Suite au départ à la retraite de M. Paul Monnet, directeur emblématique durant de nombreuses années, M. René Genolini a repris le flambeau en Octobre 2019 et a réussi à maintenir l'association à flot malgré le manque de trésorerie.

Ce poste, de par les multiples compétences qu'il exige, non seulement « métier » mais aussi sociales, est complexe.

Dès le début de l'année 2024, M.Genolini s'en ira profiter d'une retraite bien méritée. Je profite ici de l'occasion pour le remercier chaleureusement pour son investissement sans faille.

De ce fait, nous nous attelons au sein du comité, à la succession de ce dernier. Ceci afin de faire perdurer l'association et sa mission : Favoriser la réinsertion de personnes en grande difficulté sociale (sortie de détention, jeunes en rupture sociale, ...)

Notre association est aujourd'hui à un tournant ; en effet, il devient très difficile de permettre un retour à l'emploi à de personnes fragilisées, souvent non-formées et au départ peu rentables tout en assurant la pérennité financière de la structure qui est la nôtre.

Notre travail, en tant que membres du comité, sera à l'avenir de réussir à faire reconnaître notre travail comme d'« utilité public » afin de pouvoir être soutenu financièrement par le biais d'une subvention étatique et ainsi compenser ce différentiel de rentabilité.

Suite à ces quelques lignes, je souhaite remercier tous les employés de l'association, pour laquelle ils s'investissent avec passion et SOLIDARITE !

Maxime Castella

PERSONNEL ENGAGÉ

En 2023 nous avons pu fournir du travail à 11 personnes âgées de 21 ans à 64 ans, des hommes et 1 femme à l'administration.

La plupart des personnes engagées n'ont aucune qualification professionnelle ou ont effectué un apprentissage dans un autre secteur d'activité.

Afin d'assurer une qualité de travail constante auprès de notre clientèle, nous avons besoin de maintenir en permanence une équipe minimum d'employés qui peuvent encadrer et transmettre à leur tour leurs connaissances. De ce fait, la durée d'embauche s'est prolongée au fil du temps. Elle se situe entre un à vingt ans.

Il est plus facile, pour le responsable et les 3 chefs d'équipe, de gérer les chantiers avec des ouvriers engagés depuis quelques mois qu'avec les nouveaux arrivants. Les ouvriers formés peuvent à leur tour encadrer les nouveaux venus dans l'accomplissement des tâches.

La durée de travail des personnes engagées à temps partiel varie selon les cas : soit en raison de convenance personnelle, soit elles souhaitaient un emploi de dépannage (par exemple en raison de problèmes financiers ou autres difficultés).

Les personnes qui ont travaillé au sein de notre association ont acquis des connaissances variées dans le métier, et peuvent ensuite rechercher un emploi d'aide-jardinier polyvalent.

Au sein de notre association, nos collaborateurs suivent le rythme de travail d'une entreprise; ce qui est un atout supplémentaire pour nos ouvriers lorsqu'ils devront retrouver un emploi.

Nous devons parfois renoncer à engager un ouvrier supplémentaire qui sollicitait un engagement, par crainte d'alourdir encore les charges de l'entreprise. C'est ainsi que plusieurs personnes, qui auraient eu besoin de trouver un emploi pour tenter de reprendre pied, n'ont pu être engagées ces dernières années. Nous le regrettons et craignons que cette situation se reproduise dans les années à venir.

PÉRIODE DE TRAVAIL DES OUVRIERS

Plus de 3 ans	5 personnes
7 mois	2 personnes
6 mois	1 personne
5 mois	1 personne
3 mois	1 personne
2 mois	1 personne

PERSONNES ADRESSÉES PAR :

Avocats	6
Démarches directes	3
Associations	1
Services sociaux	aucun

FORMATIONS DU PERSONNEL

Depuis de nombreuses années déjà, nous essayons selon les moyens financiers dont nous disposons, de rendre accessibles à nos employés des formations, afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences, validées par une attestation.

Le choix de cours individualisés peut concerner l'apprentissage de la langue, l'obtention d'un permis de conduire, la formation continue des ouvriers.

La formation de ce personnel sans qualification professionnelle s'accomplit également au sein même de notre entreprise sociale pendant leur période de travail rémunéré. Ainsi, nos employés peuvent mettre en pratique leurs nouvelles connaissances, toujours évolutives et nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches, autant dans les jardins, que pour l'entretien différencié des milieux naturels.

Chaque année, nous devons parfois réajuster les temps et les périodes de formation en fonction de notre volume d'activités et des places disponibles dans les centres de formation. Toutefois, ceci est uniquement possible grâce au précieux soutien des fondations que nous sollicitons, mais, nous essayons de maintenir ces objectifs.

Encore une fois, le bilan pour 2023 n'a pas été favorable en ce sens. Faute de moyens, et surtout de temps, nous n'avons pas pu offrir de formations à nos collaborateurs durant cette année.

QUALIFICATION DES OUVRIERS

La plupart du personnel engagé à temps partiel, n'a aucune qualification professionnelle.

Par contre, le personnel fixe a acquis une bonne expérience professionnelle durant toutes ces années.

SITUATION FINANCIÈRE

En 2022, nous clôturons l'exercice avec un bénéfice de CHF 31'961.

Hélas, en 2023, le résultat financier d'Ok-Forêt présente un déficit financier de CHF 49'511,21, malgré l'aide de CHF 10'000.- émanant d'une fondation privée, destinée à l'achat de matériel

La cause de ce déficit est due principalement à la baisse des chiffres d'affaires par rapport à l'année 2022, ainsi qu'à l'augmentation des charges salariales.

Notre association nécessite sans cesse de nouveaux financements, ainsi qu'une trésorerie stable et pérenne, pour faire face à nos nouvelles charges ainsi qu'aux multiples dépenses imprévues.

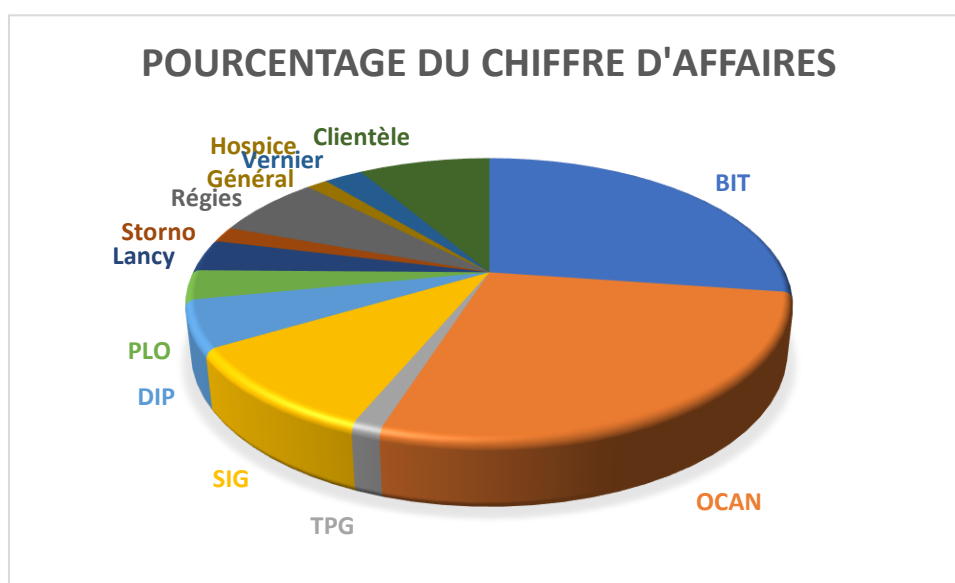
Comme les années précédentes, nous avons pu maintenir l'emploi de nos salariés en réduisant notre effectif durant la saison hivernale.

Néanmoins, nous restons toujours optimistes quant à la poursuite des activités de notre association, malgré une situation économique de plus en plus fragile.

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Nos principaux fournisseurs de travaux, tels que le service de l'État « Domaine Nature et Paysage », le BIT, les TPG, les SIG, les communes, les régies et la clientèle privée, ont maintenu leur confiance en notre Association, une confiance qui perdure depuis notre création. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour cette fidélité."

RÉPARTITION DE NOS ACTIVITÉS



ACTIVITÉ DU COMITÉ

Le Comité se réunit 3 fois en 2023.

COMPOSITION DU COMITÉ

Monsieur Maxime Castella, président
Madame Egzona Rexhepi, trésorière
Monsieur Alain Meder
Madame Inès Calstas
Madame Christine Lany-Thalmeyr

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Monsieur René Genolini, directeur
Madame Mirtha Poroli, secrétaire-comptable

MESSAGE À NOS DONATEURS

Nous tenons ici à remercier vivement nos donateurs fidèles, sans qui nous aurions beaucoup de difficultés à continuer notre travail.

La Fondation Francis et Marie-France MINKOFF qui nous soutient depuis de nombreuses années, nous permet de maintenir l'organisation des diverses formations de notre personnel ou d'acheter du petit matériel.

Nous remercions infiniment une grande fondation privée genevoise qui désire garder l'anonymat, pour sa générosité depuis de nombreuses années, en nous aidant au financement du renouvellement de notre parc de machines et d'outillages.

Nos remerciements chaleureux sont également adressés à La Loterie Romande qui nous aide à financer certains gros projets, comme l'achat de véhicules.

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont soutenu l'Association OK Forêt en 2023.

- Fondation genevoise désirant garder l'anonymat
- Fondation Francis et Marie-France MINKOFF
- La Loterie Romande
- OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature)
- Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève

- Communes de Plan-les-Ouates, Lancy, Vernier
- B.I.T. (Bureau International du Travail)
- SIG (Services Industriels de Genève)
- T.P.G. (Transports publics genevois)
- Paroisse Protestante de Versoix
- Régie Edouard Brun
- Régie du Rhône
- Coopérative Le Carillon
- Service immobilier de l'Hospice général
- Tous les clients privés qui nous font confiance



The background of the image is a detailed, close-up photograph of tree bark. The bark has a complex, layered texture with various shades of brown, tan, and grey. The layers are irregular and peeling, creating a rich, organic pattern. The lighting is somewhat dramatic, with darker shadows in the crevices and highlights on the raised surfaces.

Association OK Forêt

✉ **Rue du Pré-de-la-Fontaine 13**
1242 Satigny

☎ **022 785 51 91**

📞 **079 679 44 35**

@ **okforet@gmail.com**